



# CAMPAGNE D'AVANCEMENT 2026



**FAITES CONFIANCE A LA CFDT  
POUR VOUS ACCOMPAGNER**

## CALENDRIER fixé par la circulaire du 26 février 2025

Date de remontée du niveau régional à l'administration centrale :

- Pour les services déconcentrés hors IDF et Outre-Mer : 31 juillet 2025 au plus tard
- Pour l'administration centrale, IDF et Outre-Mer : au plus tard le 10 juillet 2025
- Pour les juridictions administratives : le 18 juillet 2025 au plus tard

**La date de publication des résultats pour l'ensemble des corps  
est fixée fin janvier 2026**

## NOTRE CONSEIL

**Il est indispensable que la demande de promotion soit inscrite dans l'entretien d'évaluation de l'agent par l'évaluateur.**

**Votre avancement se prépare dès votre entretien professionnel :**

- **N'hésitez pas à le demander lors des échanges avec votre N+1 lors de votre entretien professionnel.**

## NOTRE ENGAGEMENT

**Quand un agent demande notre soutien, la CFDT s'engage :**

- **À tenir un langage de vérité ;**
- **À dispenser une information transparente ;**
- **À appliquer une méthode rigoureuse : chaque dossier fait l'objet d'une vérification (conditions réglementaires et conditions d'évaluation)**

**POUR TOUTES QUESTIONS OU DEMANDES SPECIFIQUES  
SUR VOTRE AVANCEMENT, CONTACTER LA CFDT !**

Vos contacts CFDT :

**[CFDT.FR/ADHESION](https://www.cfdt.fr/adhesion)**

